

MILIEU N°1 Formations secondaires

A. Indicateur de valeur écologique

ATTENTION : facteur critique

B1 - Concerné par la réglementation aires protégées	Hors AP et sans effets distants
B2 - Concerné par la réglementation espèces	Non déterminé
B3 - Concerné par la réglementation écosystème	EIP non-concerné
B4 - Périmètres de protection	Dans un PPE

C1. Intensité	Faible
C2. Reversibilité de l'impact	Reversible
C3. Etendue	Importante 1-cx<10 ha
C4. Effets distants (échelle géographique)	Immédiat : inférieure à 50m
C5. Etendue relative de la formation géotale impactée	moins de 25%

MILIEU N°1 Végétation à majorité d'envahissantes (sans présence d'endémiques)

Ratio final			0,018		ratio brut de référence : 1	
			Surface			
Recréation de forêt sèche			570	m²		
Recréation de récif			0	m²		
Recréation de forêt mésophile			0	m²		
TOTAL			570	m²		
Nombre de facteurs critiques			1 (sur 15 maximum)			
Nombre de textes réglementaires concernés			0 (sur 4 maximum)			